



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4817

Attribution d'une subvention de 15 000 euros au Comité Départemental de la Retraite Sportive du Rhône et de Lyon Métropole, pour l'organisation de la 4e édition du "NordicWalkin' Lyon", du 12 au 13 octobre 2019

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4817 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 15 000 EUROS AU COMITE DEPARTEMENTAL DE LA RETRAITE SPORTIVE DU RHONE ET DE LYON METROPOLE, POUR L'ORGANISATION DE LA 4E EDITION DU "NORDICWALKIN' LYON", DU 12 AU 13 OCTOBRE 2019 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Comité Départemental de la Retraite Sportive du Rhône et de Lyon Métropole (CODERS 69), dont le siège social est situé au 15 boulevard Vivier Merle à Lyon 3^e, organise la 4^e édition de « NordicWalkin' Lyon », le samedi 12 et le dimanche 13 octobre 2019.

« NordicWalkin' Lyon » est un événement de marche nordique, sous forme de randonnée urbaine organisée dans la ville.

Le Comité Départemental de la Retraite Sportive du Rhône et de Lyon Métropole a pour objet d'organiser, de promouvoir et de développer la pratique sportive pour les personnes de plus de 50 ans. Il s'agit d'une pratique sportive, hors compétition, qui permet de valoriser les bienfaits de l'activité physique sur la santé et la préservation du capital-santé des licenciés, de maintenir les capacités physiques des séniors grâce à la multi-activité, de favoriser le lien social et la convivialité principalement par la pratique en groupe d'activités physiques et sportives et accessoirement par des activités créatives, artistiques et culturelles.

En 2018, la manifestation a attiré 2 200 participants sur les quatre parcours proposés et plus de 3 000 visiteurs.

Cette quatrième édition du « NordicWalkin' Lyon » permettra de faire découvrir la marche nordique et proposera des parcours à la découverte des plus beaux sites de la ville de Lyon. Sport de plein air, il s'agit d'une marche accélérée avec des bâtons de marche spécifiques. Extrêmement populaire dans les pays scandinaves, cette discipline se pratique été comme hiver. C'est un dérivé du ski de fond.

Durant ces deux jours, un Salon de la Marche Nordique situé au cœur de la petite prairie du parc de Gerland à Lyon 7^e, proposera des animations gratuites autour de cette pratique et accueillera des exposants équipementiers, fédérations et acteurs du « sport santé ».

Des séances d'initiations gratuites et de découverte de la marche nordique seront également proposées le samedi.

Le dimanche, 4 parcours seront organisés : 7 km, 12 km, 16 km et 20 km.

Le départ et l'arrivée des différents parcours se dérouleront au parc de Gerland.

L'ensemble de ces parcours permettra à tous, du non-sportif au marcheur nordique expérimenté, de cheminer à travers les sites emblématiques de Lyon, les Berges du Rhône et de la Saône, la place Bellecour, les collines de la Croix-Rousse et de Fourvière, le Vieux Lyon, Confluence...

Les itinéraires seront essentiellement sur voie piétonne et les participants devront respecter le Code de la Route. Des points de ravitaillement sont prévus, des guides du patrimoine animeront le parcours en informant les marcheurs curieux.

Les objectifs de l'association pour cette 4^e édition sont :

- de pérenniser l'organisation de cet événement dans le calendrier événementiel sportif lyonnais ;
- de proposer un événement de qualité, convivial et accessible à tous avec des parcours adaptés et attrayants ;
- de faire découvrir d'autres endroits et points de vue originaux de la ville de Lyon ;
- de promouvoir cette discipline et sensibiliser au plaisir et à l'intérêt de pratiquer une activité sportive.

En 2018, le Comité Départemental de la Retraite Sportive du Rhône et de Lyon Métropole a reçu une subvention de 15 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement, par délibération n° 2018/4053 du 24 septembre 2018.

Cette année, l'association sollicite une aide financière à hauteur de 20 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 58 620 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation sur le plan sportif et rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 15 000 euros au Comité Départemental de la Retraite Sportive du Rhône et de Lyon Métropole.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2018/4053 du 24 septembre 2018 ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 5^e, 6^e et 7^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 15 000 euros est allouée au Comité Départemental de la Retraite Sportive du Rhône et de Lyon Métropole pour l'organisation de la 4^e édition du « NordicWalkin' Lyon », les 12 et 13 octobre 2019.

- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT